



RAPPORT DE BLESSURE FFHG

La Commission Médicale de la FFHG demande aux équipes médicales des clubs évoluant en Championnat **de la SaxoPrint Ligue Magnus, Division 1, Espoir Elite et Féminine** de remplir le formulaire **Rapport de Blessure** lorsqu'une blessure intervient durant l'un de ses championnats.

La définition d'une blessure (cadre supérieur droit du formulaire) qui nécessite l'établissement de ce rapport est le suivant :

- 1- un traumatisme est considéré comme significatif lorsque le joueur rate un match ou un entraînement dans les suites d'un traumatisme survenu lors d'un match ou d'un entraînement,
- 2- le joueur ne retourne pas au jeu pour le reste du match suivant son traumatisme,
- 3- toute commotion,
- 4- toute lésion dentaire,
- 5- toute plaie nécessitant une suture (fils ou steri-strip),
- 6- toute fracture.

Ce formulaire :

- est strictement confidentiel et anonyme et doit être envoyé au secrétariat de la commission médicale (Melle Jocelyne Brouart) ou sur son courriel j.brouart@ffhg.eu
- se remplit simplement en cochant ou en remplissant les différents items et le cadre diagnostic.
- est très facile d'utilisation et peut être facilement rempli par les équipes médicales ou toute personne de l'entourage de ces équipes. **Il est téléchargeable depuis le site fédéral.**

**Le Médecin Fédéral National
Dr Jean LE BLOND**